R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018

CHAPITRE 42

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	**4**
1.	**CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**5**
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018	9
2.	**ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**10**
2.1.	**PROGRAMME 557:** PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES	12
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	13
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	13
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	16
2.2.	**PROGRAMME 559:** SOLIDARITE NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE	22
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	23
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	24
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	27
2.3.	**PROGRAMME 570:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES	30
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	31
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	31
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	34
3.	**BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES**	**40**

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE 41

3.2. LEÇONS APPRISES 44

3.3. PERSPECTIVES 44

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme. L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement» Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

Dans un contexte de raréfaction de ressources et de contraintes fortes en matière de dépenses, la gestion axée sur la performance apparait plus que jamais incontournable et le Projet de Performance des Administrations en est l'outil privilégié en matière budgétaire. Il est articulé en trois parties :

- la synthèse de la stratégie, qui met en exergue la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique du Ministère ou de l'institution et la déclinaison de son cadre logique de la performance ;
- le contenu des programmes, présente les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- Le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Le contexte de mise en œuvre se décline ainsi qu'il suit:

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

La Politique Sociale du **Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, place la personne humaine au centre de toute initiative de développement. Dans ce cadre, la priorité de l'action du Gouvernement en ce qui concerne le secteur social est orientée vers la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale, dans la perspective de l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des Personnes Socialement Vulnérables. Il s'agit, entre autres, des enfants en détresse, des personnes handicapées, des personnes âgées, des victimes d'abus physiques, de traite et de trafic, des populations autochtones, des personnes victimes de marginalisation ou d'exclusion sociale, des personnes victimes des fléaux sociaux, des populations riveraines/affectées par des projets de développement, ainsi que des personnes nécessiteuses et indigentes.

Le fondement de cette politique repose aujourd'hui sur la Vision de développement à l'horizon 2035, laquelle s'est fixée entre autres objectifs stratégiques, le renforcement du rôle social, ainsi que de l'autonomie économique des groupes vulnérables, l'accès de tous aux services sociaux de base, de qualité et la lutte contre l'exclusion sociale.

La mise en œuvre de cette Vision, est marquée par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), en ce qui concerne la première décade 2010-2020. Ce dernier précise l'objectif se rapportant au secteur social, à savoir, permettre aux populations du Cameroun, sans discrimination aucune et quel que soit leur lieu de résidence, de satisfaire leurs besoins essentiels, de jouir de leurs droits fondamentaux et d'assumer leurs devoirs.

C'est dans ce sillage que se situe l'intervention du Ministère des Affaires Sociales qui, de manière globale, vise à promouvoir l'inclusion sociale des Personnes Socialement Vulnérables, à travers leur autonomisation et leur mutation de charges sociales à acteurs de l'émergence. Dans ce cadre, la stratégie majeure qui sous-tend l'ensemble des actions du département est la promotion de l'entrepreneuriat social, avec comme socle opérationnel le développement du partenariat en vue de la prise en charge multiforme et l'insertion socioéconomique des PSV, ainsi que l'éclosion des Œuvres Sociales Privées.

Par ailleurs, cette intervention trouve son ancrage dans la composante **Solidarité nationale** de la partie consacrée au Développement Humain du DSCE, (p.77), énoncée ainsi qu'il suit :

« *Le Gouvernement poursuivra la mise en place des structures spécialisées pour les personnes handicapées et autres personnes vulnérables. Il entend, à travers la mise en œuvre de l'approche vulnérable, améliorer leur accès aux formations dans tous les secteurs, faciliter davantage leur insertion professionnelle, afin de réduire leur dépendance… » ;*

« Pour mieux encadrer les personnes âgées…le Gouvernement entend mener une action sociale à leur égard en appuyant les structures existantes, en assurant leur prise en charge médicale, et en encourageant les familles à assurer l'encadrement de leurs parents âgées » ;

« Pour éviter la marginalisation des peuples dits indigènes et tribaux (PIT), le Gouvernement s'engage à promouvoir davantage des structures scolaires et sanitaires dans les zones où

vivent ces groupes et à faciliter leur insertion dans la société… »
« Les autorités continueront à promouvoir la solidarité nationale par la lutte contre l'exclusion sociale des groupes marginalisés et la mise en œuvre des initiatives locales d'entraide, d'accompagnement et d'encadrement familial et des individus. Il s'agira également d'assurer la prise en charge communautaire des personnes vulnérables, de mettre en place des fonds de solidarité nationale et de prendre en compte l'approche vulnérable dans les programmes et politiques de développement ».
En ce qui concerne les enfants, la composante consacrée au **genre** (P.76) souligne que : « *un soutien social sera apporté… aux enfants en situation difficile ».*
C'est sous ce prisme qu'au cours de l'exercice 2018, le Ministère des Affaires Sociales, à travers ses trois Programmes (557 : Protection Sociale des Personnes Socialement Vulnérables; 559 : Solidarité Nationale et Justice Sociale et 570 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Affaires Sociales), a orienté ses priorités vers :
- le renforcement de la protection sociale des Personnes Socialement Vulnérables ;
- la réinsertion sociale et économique des personnes socialement vulnérables ;
- l'amélioration de la coordination et la bonne mise en œuvre des programmes ministériels.

Les principaux résultats escomptés se rapportaient à :
- renforcer les mécanismes et les activités d'éducation et de sensibilisation ;
- accroître le niveau d'accès des PSV aux services sociaux de base ;
- renforcer le dispositif juridique et institutionnel de protection des PSV ;
- renforcer les activités de promotion des droits des PSV ;
- veiller à la réinsertion sociale et économique des Personnes socialement Vulnérables ;
- l'amélioration de la gestion et la gouvernance sociales.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes des dispositions du Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, et celles du Décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales, ce département ministériel est responsable de l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de prévention, d'assistance et de protection des Personnes Socialement Vulnérables.
A ce titre, il est chargé :
- - de la prévention et du traitement de la délinquance juvénile et de l'inadaptation sociale ;
- - de la lutte contre les exclusions sociales, en liaison avec les Ministères concernés ;
- - de la lutte contre le trafic des personnes, notamment des enfants mineurs, en liaison avec les Administrations concernées ;
- - de la protection des personnes victimes d'abus physiques ;
- - du suivi des procédures de protection de l'enfance en difficulté, en liaison avec les Départements Ministériels concernés ;
- - du suivi de la protection des personnes victimes de trafics humains, en liaison avec les

Administrations concernées ;

- - du suivi des personnes âgées et des personnes handicapées, en liaison avec les Ministères concernés ;
- - du suivi des personnes concernées par l'usage des stupéfiants, en liaison avec les Administrations concernées ;
- - de la facilitation de la réinsertion sociale ;
- - de la solidarité nationale ;
- - du suivi des écoles de formation des personnels sociaux ;
- - de l'animation, de la supervision et du suivi des établissements et des institutions concourant à la mise en œuvre de la politique de protection sociale.

Il assure la liaison entre le Gouvernement et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), en relation avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il exerce la tutelle sur le Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH) et sur l'Institut National du Travail Social (INTS).

Il exerce en outre la tutelle technique sur les organismes de protection et d'encadrement de l'enfant, à l'exclusion des établissements d'enseignement relevant des Ministères chargés des questions d'enseignement.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Au cours de l'exercice 2018, les programmes ont été exécutés dans un contexte socio-économique marqué par :

- - la persistance de la crise humanitaire dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est Cameroun, cause de l'aggravation de l'instabilité sociale et avec pour corollaire l'émergence de nouvelles catégories de PSV à savoir les ex-otages, les enfants non accompagnés, les enfants associés aux groupes de forces armées ;
- - l'accroissement de la demande en matière de protection spéciale de l'enfant du fait des crises sociales dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, avec une recrudescence des enfants dans la rue, de la consommation de la drogue en milieu scolaire… ;
- - l'ancrage de la lutte contre les exclusions et la précarité dans le processus irréversible de décentralisation engagé par le Gouvernement ;
- - la mobilisation du gouvernement dans la prise en charge des phénomènes migratoires ;
- - la réalisation des actions concourant à l'efficacité et au rendement des services sociaux en direction des couches vulnérables, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie de ces dernières ;
- - la nécessité d'une accélération de la mobilisation des ressources affectées aux activités des programmes avec comme conséquence positive la réduction du taux de forclusion ;
- - la mobilisation des ressources additionnelles à travers l'entrepreneuriat social ;
- - le renforcement de l'éthique, de la discipline et de la célérité dans la gestion des problèmes sociaux.

Pour la réalisation des activités contenues dans les actions des trois programmes sus

rappelés, le Ministère des Affaires Sociales a bénéficié, au cours de l'exercice 2018, d'une dotation budgétaire de sept milliards sept cent cinquante neuf millions (**7 759 000 000**) FCFA, tel que déclinée ci-après:

- - Programme 557 : 3 016 697 000F CFA ;
- Programme 559 : 1 693 397 000 F CFA ;
- Programme 570 : 3 048 906 000F CFA ;

La répartition de cette enveloppe budgétaire se présentait ainsi qu'il suit :

- Budget de fonctionnement : 5 899 000 000 FCFA ;
- Budget d'investissement : 1 860 000 000 FCFA.

- Budget d'investissement : 1 860 000 000 FCFA.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018

.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

.

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 557

PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES

Responsable du programme

EDJOA JEAN PIERRE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Programme 557 : Protection Sociale des Personnes Socialement Vulnérables

Responsable : **M. EDJOA Jean Pierre,** Directeur de la Protection Sociale de l'Enfant

OBJECTIF	Renforcer la protection sociale des Personnes Socialement Vulnérables	
Indicateur	Intitulé:	Proportion de personnes exposées aux actions de sensibilisation et d'éducation
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	55.0 2016
	Valeur Cible Année cible:	70.0 2018
Indicateur	Intitulé:	Nombre de Personnes Socialement Vulnérables bénéficiaires des mesures de protection en milieu institutionnel public et privé
	Unité de mesure	-
	Valeur de référence: Année de référence:	1533000.0 2016
	Valeur Cible Année cible:	2500000.0 2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 3 427 697 000	CP 3 016 697 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	EDJOA JEAN PIERRE,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 557 s'est exécuté dans un contexte marqué par :

- l'exacerbation des problèmes sociaux du fait de la crise humanitaire dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est Cameroun ;
- l'accroissement de la demande en matière de protection spéciale de l'enfant du fait des crises sociales dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest ;
- l'émergence de nouveaux phénomènes sociaux (enfants ex-otages, enfants non accompagné, enfants associés aux forces et groupes armés).

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

OBJECTIF	Renforcer la protection sociale des Personnes Socialement Vulnérables.		**Taux de réalisation technique :** 80%
INDICATEUR	**Intitulé :**	Nombre de personnes socialement vulnérables bénéficiaires de mesure de protection en milieu institutionnel public et privé	
	Unité de mesure :	Nombre	
	Année de référence	2016	

	Valeur de référence	2 023 211						
	Année cible	2018						
	Valeur cible	2 500 000						
	Réalisation exercice (résultat technique)	2 000 000						
CREDITS	**DOTATION INITIALE**		**DOTATION REVISE**		**CONSOMMATION**		**Taux de réalisation financière :**	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 427 697 000	3 016 697 000	3 104 482 142	2 693 482 142	1 918 764 754	1 913 636 208	61,80%	71,05%
DECLINAISON DU PROGRAMME (Liste des actions)	- **Action 1:** Redynamisation de la sensibilisation et de l'éducation des populations à la prévention et la lutte contre les incapacités et autres fléaux sociaux ; - **Action 2:** Mise en place des garanties de sécurité élémentaire pour des Personnes Agées et celles souffrant d'incapacité ; - **Action 3:** Amélioration du système de protection sociale des PSV ; - **Action 4 :** Promotion des droits des PSV à travers la célébration des Journées Commémoratives.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	- Prise en charge de 9 656 PSV dans les institutions spécialisées ; - Prise en charge psychosociale de 23 052 enfants en détresses dans les UTO du MINAS ; - Etablissement de 3570 actes de naissance, dont 310 au profit des enfants retournés de BokoHaram ; - Organisation de plus de 5014 activités de sensibilisation sur les fléaux sociaux et la prévention du handicap dans les 10 régions du pays ; - Formation de 42 points focaux des administrations au « *soutien psychosocial des personnes infectées et/ou affectées par le VIH et le SIDA* » ; - Formation de 360 Députés Juniors sur la problématique de l'enregistrement des naissances ; - Tenue de 05 sessions du comité de placement administratif familial provisoire d'enfants (53 attestations de placements administratifs provisoires et 57 agréments en vue de l'accueil provisoire des enfants abandonnées ou pupilles de l'Etat signés) ;							
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	Le Programme 557 s'est exécuté dans un contexte marqué par : - l'exacerbation des problèmes sociaux du fait de la crise humanitaire dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est Cameroun ; - l'accroissement de la demande en matière de protection spéciale de l'enfant du fait des crises sociales dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest ; - l'émergence de nouveaux phénomènes sociaux (enfants ex-otages, enfants non accompagné, enfants associés aux forces et groupes armés).							
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le nombre des Personnes Socialement Vulnérables encadrées est consolidé de manière progressive, la situation des effectifs des pensionnaires des institutions étant dynamique en raison des admissions et sorties permanentes. Le taux de réalisation financière de 71,05% se justifie par la faible consommation de la dotation réservée dans le programme 557 pour le paiement des salaires du personnel.							

PERSPECTIVES POUR 2019	-la poursuite de la prise en charge des PSV dans les institutions spécialisées d'encadrement des PSV ;-la poursuite de la modernisation/construction des structures d'encadrement des PSV ; -le renforcement des actions de protection et de promotion des droits des PSV.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- Prise en charge de 9 656 PSV dans les institutions spécialisées ; - Prise en charge psychosociale de 23 052 enfants en détresses dans les UTO du MINAS ; - Etablissement de 3570 actes de naissance, dont 310 au profit des enfants retournés de BokoHaram ; - Organisation de plus de 5014 activités de sensibilisation sur les fléaux sociaux et la prévention du handicap dans les 10 régions du pays ; - Formation de 42 points focaux des administrations au « *soutien psychosocial des personnes infectées et/ou affectées par le VIH et le SIDA* » ; - Formation de 360 Députés Juniors sur la problématique de l'enregistrement des naissances ; - Tenue de 05 sessions du comité de placement administratif familial provisoire d'enfants (53 attestations de placements administratifs provisoires et 57 agréments en vue de l'accueil provisoire des enfants abandonnées ou pupilles de l'Etat signés)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	80	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 636 817 139	CP 2 225 817 139
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 790 879 861	Ecart CP 790 879 861
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 918 764 754	CP 1 913 636 208
TAUX DE CONSOMMATION	61,8 %	71,05 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le nombre des Personnes Socialement Vulnérables encadrées est consolidé de manière progressive, la situation des effectifs des pensionnaires des institutions étant dynamique en raison des admissions et sorties permanentes. Le taux de réalisation financière de 71,05% se justifie par la faible consommation de la dotation réservée dans le programme 557 pour le paiement des salaires du personnel.	
PERSPECTIVES 2019	-la poursuite de la prise en charge des PSV dans les institutions spécialisées d'encadrement des PSV ; -la poursuite de la modernisation/construction des structures d'encadrement des PSV ; - le renforcement des actions de protection et de promotion des droits des PSV.	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

.

Action 01	REDYNAMISATION DE LA SENSIBILISATION ET DE L'EDUCATION A LA PREVENTION DE LA LUTTE CONTRE LES INCAPACITES ET AUTRES FLEAUX SOCIAUX

Toutes les activités budgétisées de cette action ont été réalisées.

L'écart au niveau de l'indicateur 1 se justifie par le fait que la plupart des cadres ont été élaborés avec l'appui des partenaires au développement, l'UNICEF et Catholic Relief Services en l'occurrence.

OBJECTIF	Renforcer les mécanismes et activités d'éducation et de sensibilisation		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de cadres stratégiques définis	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	-	
	Année de référence:	2016	
	Valeur de référence:	1.0	
	Année cible:	2018	
	Valeur Cible	4.0	175
	Réalisation exercice (Résultat technique):	7	
Indicateur	Intitulé:	Proportion de personnes exposées aux actions d'éducation et de sensibilisation	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	%	
	Année de référence:	2016	
	Valeur de référence:	55.0	
	Année cible:	2018	
	Valeur Cible	75.0	93,33
	Réalisation exercice (Résultat technique):	74,3	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	243 400 000	243 400 000	205 580 000	205 580 000	47 359 224	47 449 224	19,45 %	21,62 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 01 s'est exécutée dans un contexte marqué par : - la Crise Humanitaire dans les régions de l'Extrême-nord et de l'Est avec un l'accroissement du nombre des PSV du fait : - des conséquences socioéconomiques de la guerre contre Boko Haram notamment l'accroissement du nombre des personnes handicapées et du nombre d'Enfants ayant Besoin de Mesures Spéciales de Protection (EBMSP) ; la nécessité de développer des stratégies de promotion de l'entrepreneuriat social.

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration du plan d'action opérationnel de mise en œuvre de la politique de Développement de la Petite Enfance ; - Actualisation du Plan Stratégique National de prise en charge des OEV au Cameroun ; - Elaboration du projet de guide prise en charge holistique des enfants associés aux groupes et forces armés ; - Elaboration du projet de guide d'accompagnement psychosocial des enfants associés aux groupes et forces armés ; - Elaboration du Manuel de Procédures Opérationnelles standards de prévention et de prise en charge des enfants victimes de violences de genre, y inclus en milieu scolaire ; - Elaboration du Code de Conduite des Acteurs et intervenants de la prévention et de la prise en charge des enfants victimes de violences de genre, y inclus en milieu scolaire - Elaboration de 02 projets de textes 'application de la loi n°84/04 du 04 juillet 1984 fixant les conditions d'adoption, et de tutelle des pupilles de la Nation ; - Signature de 04 textes d'application de la loi N° 2010/002 du 13 avril 2010 portant protection et promotion des Personnes Handicapées ; - Organisation de plus de 5014 activités de sensibilisation sur les fléaux sociaux et la prévention du handicap dans les 10 régions du pays - La formation de 42 points focaux des administrations formés au « *soutien psychosocial des personnes infectées et/ou affectées par le VIH et le SIDA* » ; Réalisation de 26 émissions radiophoniques « vision sociale », et la couverture médiatique de 33 activités organisées par le MINAS ;
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Toutes les activités budgétisées de cette action ont été réalisées. L'écart au niveau de l'indicateur 1 se justifie par le fait que la plupart des cadres ont été élaborés avec l'appui des partenaires au développement, l'UNICEF et Catholic Relief Services en l'occurrence.
Perspectives 2019	- Le renforcement des activités d'information et d'éducation sur les incapacités, les risques et fléaux sociaux ; - Le renforcement des capacités en matière de collecte des données ; - La mise en place et l'actualisation effectives d'une base de données sur les PSV et les EBMSP ; Le renforcement du plaidoyer en vue d'une mobilisation accrue des ressources en matière de protection de l'enfant, des personnes handicapées, des personnes âgées et des populations autochtones vulnérables.

Action 02 MISE EN PLACE DES GARANTIES DE SECURITE ELEMENTAIRE POUR LES PERSONNES AGEES ET AUTRES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES

La formulation des deux activités inscrites dans l'action 2 ne concoure pas directement à la réalisation de l'indicateur qui a pour intitulé **pourcentage des PSV à l'accès aux services sociaux de base**.

L'idée de base qui sou tend cette action est le renforcement des stratégies et mécanismes de protection des PSV. Dans ce cadre, le gain réalisé par la signature des nouveaux accords de partenariat devra contribuer à l'accroissement du nombre de bénéficiaires de la protection sociale.

OBJECTIF	Accroitre le niveau d'accès des PSV aux services sociaux de base							
Indicateur	Intitulé:	Proportion des PSV ayant accès aux services sociaux de base					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	55.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	60.0					96,66	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	58						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	14 000 000	14 000 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	7 200 000	81,82 %	81,82 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La caractérisation de l'action (activités et tâches) ne permet pas de renseigner l'indicateur							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Tenue de 05 sessions du comité de placement administratif familial provisoire d'enfants (53 attestations de placements administratifs provisoires et 57 agréments en vue de l'accueil provisoire des enfants abandonnées ou pupilles de l'Etat signés) ; - Tenue d'une session de la Commission nationale pour l'enfance en danger moral, délinquante et abandonnée ; - Organisation de 04 sessions de dialogue intercommunautaire sur la participation des adolescents/jeunes autochtones respectivement dans les villes de Ngaoundéré, Garoua, Maroua et Bertoua ; - Tenue de 02 sessions de la Plateforme nationale de protection de l'enfant ; La Mise en place de nouvelles stratégies et mécanismes de protection sociale des PSV notamment le renforcement de l'offre de service à l'ICE de Bétamba par la mise en œuvre du partenariat MINAS – LIONS QUEST, MINAS – MINDEF (Génie Militaire) et les engagements des accords de coopération MINAS – Fondation Orange, MINAS-Université de Maroua-AIAS Di Afragola.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La formulation des deux activités inscrites dans l'action 2 ne concoure pas directement à la réalisation de l'indicateur qui a pour intitulé **pourcentage des PSV à l'accès aux services sociaux de base**. L'idée de base qui sou tend cette action est le renforcement des stratégies et mécanismes de protection des PSV. Dans ce cadre, le gain réalisé par la signature des nouveaux accords de partenariat devra contribuer à l'accroissement du nombre de bénéficiaires de la protection sociale.							
Perspectives 2019	La mise en place d'un observatoire des services sociaux, qui permettra la saisine à temps réel des données sociales, ce qui faciliterait la gestion des ressources et une meilleure adéquation de l'offre par rapport à la demande.							

Action 03 AMELIORATION DU SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES (PSV)

Le système de remontée des informations sur la mise en œuvre des programmes mis en place par la CELSU a permis en 2018 de capter le nombre exact des PSV bénéficiaires de prise en charge dans les institutions spécialisées publiques sur tout l'étendu du territoire national.

OBJECTIF	Renforcer le dispositif juridique et institutionnel de protection et de promotion des PSV		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de PSV prises en charge dans les institutions spécialisées	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	-	
	Année de référence:	2016	
	Valeur de référence:	780.0	
	Année cible:	2018	
	Valeur Cible	2300.0	419 %
	Réalisation exercice (Résultat technique):	9656	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de projets de textes juridiques de protection des PSV et des intervenants sociaux élaborés	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	-	
	Année de référence:	2016	
	Valeur de référence:	6.0	
	Année cible:	2018	
	Valeur Cible	8.0	100 %
	Réalisation exercice (Résultat technique):	8	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 078 797 000	2 667 797 000	2 348 162 139	1 937 162 139	1 819 190 537	1 817 471 991	64,66 %	75,63 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 03 a été exécutée dans un contexte marqué par : - la crise humanitaire et sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest, qui affecte de façon évidente les régions de l'Ouest et du Littoral et a pour corollaire la poussée du phénomène des déplacés dans la région, les enfants dans la rue, le sureffectif des élèves dans les salles de classe, la recrudescence de la consommation de la drogue en milieu scolaire, (…) l'augmentation la délinquance juvénile ; l'augmentation du volume de travail causée par la crise qui a entraîné une augmentation du nombre de personnes en situation de handicap, d'EDR, d'orphelins, de grossesses non désirées, de chômeurs avec des conséquences connexes.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	-Prise en charge de 9 656 PSV dans les institutions spécialisées ; - Prise en charge psychosociale de 23 052 enfants en détresses dans les UTO du MINAS ; - Etablissement de 3570 actes de naissance, dont 310 au profit des enfants retournés de Boko-Haram ; - Formation de 360 Députés Juniors sur la problématique de l'enregistrement des naissances ; - Elaboration des projets de textes organiques du CRPH de Maroua et de Bobine d'Or ; -Exécution du plan stratégique de modernisation de l'Institution Camerounaise de l'Enfance de Bétamba (construction/réhabilitation et/ou équipement d'un centre multimédia, d'un atelier menuiserie, d'un dortoir, d'une salle polyvalente, d'un économat, du réseau d'eau et d'électricité, et d'une infirmerie) ; - le transfert en capital de 200 millions FCFA issu du BIP 2018 du MINAS pour le renforcement du plateau technique du CNRPH ; - la poursuite des travaux de construction du bâtiment central du CRPH de Maroua.

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le système de remontée des informations sur la mise en œuvre des programmes mis en place par la CELSU a permis en 2018 de capter le nombre exact des PSV bénéficiaires de prise en charge dans les institutions spécialisées publiques sur toute l'étendue du territoire national.
Perspectives 2019	- Renforcement de l'offre de service en matière de rééducation, de réhabilitation et de prise en charge des PSV ; - Poursuite du processus de réhabilitation des institutions d'encadrement des PSV ; - Renforcement du cadre juridique de protection des PSV.

Action 04 PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES

05 journées commémoratives célébrées au niveau central et déconcentrés sur les 04 prévues du fait de la célébration pour la première fois au Cameroun de la Journée Mondiale de l'Enfance le 20 Novembre 2018.

OBJECTIF	Mobiliser la communauté nationale et internationale autour des préoccupations liées à l'épanouissement et au bien- être des PSV		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de journées commémoratives célébrées	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure		
	Année de référence:	2016	
	Valeur de référence:	12.0	
	Année cible:	2018	
	Valeur Cible	20.0	125
	Réalisation exercice (Résultat technique):	5	
Indicateur	Intitulé:	Proportion des personnes sensibilisées/exposées aux journées commémoratives	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure		
	Année de référence:	2016	
	Valeur de référence:	60.0	
	Année cible:	2018	
	Valeur Cible	75.0	81.46
	Réalisation exercice (Résultat technique):	61.10	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	91 500 000	91 500 000	75 875 000	75 875 000	44 514 993	44 514 993	58,65 %	58,65 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 4 s'est exécutée dans un contexte marqué par le renforcement des actions de sensibilisation et d'information des populations sur les fléaux sociaux émergeants et aux droits des personnes socialement vulnérables du fait de la poursuite de la crise humanitaire dans les Régions de l'Extrême-Nord et de l'Est, et de la crise sociale dans certaines Régions du Cameroun
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Célébration de la 29ème édition de la Journée de l'Enfant Africain au niveau central et dans les 10 Régions, avec 103 843 personnes sensibilisées ; - Tenue de la 20ème session du Parlement des enfants avec 180 Députés Juniors ; - Célébration au Cameroun de la 11e édition de la Journée Internationale des Populations Autochtone, avec 84 607 personnes sensibilisées ; - Célébration de la 28e édition de la Journée Internationale des Personnes Agées au niveau central et déconcentré, avec 109 269 personnes sensibilisées ; - Célébration de la 27e édition de la Journée Internationale des Personnes Handicapées sur l'ensemble du territoire, avec 109 493 personnes sensibilisées ; - La célébration de la Journée Mondiale de l'Enfance.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	05 journées commémoratives célébrées au niveau central et déconcentrés sur les 04 prévues du fait de la célébration pour la première fois au Cameroun de la Journée Mondiale de l'Enfance le 20 Novembre 2018.
Perspectives 2019	La poursuite de la promotion des droits des personnes socialement vulnérables

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 559

SOLIDARITE NATIONALE ET JUSTICE SOCIALE

Responsable du programme

NYAMBI III DIKOSSO HENRI
Directeur de la Solidarité Nationale

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Programme 559 : Solidarité Nationale et Justice Sociale

Responsables : **M. NYAMBI III DIKOSSO Henri,** Directeur de la Solidarité Nationale et du Développement Social

OBJECTIF	Assurer la réinsertion sociale et économique des personnes socialement vulnérables.		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnes vulnérables socialement insérées ou réinsérées et économiquement autonomes.	
	Unité de mesure	-	
	Valeur de référence: Année de référence:	118710.0 2016	
	Valeur Cible Année cible:	151360.0 2018	
ACTIONS DU PROGRAMME			
DOTATIONS INITIALES	AE 1 723 397 000		CP 1 693 397 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NYAMBI III DIKOSSO HENRI, Directeur de la Solidarité Nationale		

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 559 du MINAS a été exécuté dans un contexte socio-économique marqué par l'exécution du DSCE à travers la mise en route des projets structurants dont la finalité est la conduite de notre pays vers les chantiers d'une émergence à visage humain caractérisée notamment par une redistribution juste et équitable des fruits de la croissance.

Le contexte a par ailleurs été marqué par l'apparition de nouvelles demandes de protection sociale liées aux répercussions sociales de la guerre contre Boko Haram, l'insécurité le long de la frontière avec la RCA, spécifiquement dans la Région de l'Est ainsi que la situation sécuritaire dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest.

Il s'agissait dès lors de s'assurer de la mise en œuvre de toutes les actions nécessaires à la facilitation de la réinsertion socioéconomique des personnes socialement vulnérables afin de les sortir d'une situation d'assistanat dont les coûts sociaux et financiers constituent un frein à la croissance pour les transformer en véritables acteurs de développement et donc en producteurs de richesses.

Par ailleurs, le contexte a été marqué par l'ancrage de la lutte contre les exclusions et la précarité dans le processus irréversible de décentralisation engagé par le gouvernement.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

OBJECTIF	Assurer la réinsertion sociale et économique des Personnes Socialement Vulnérables.		**Taux de réalisation technique:** 109, 60%
INDICATEUR	Intitulé :	Nombre de personnes vulnérables socialement insérées et/ou réinsérées et économiquement autonomes.	
	Unité de mesure :	Nombre	
	Année de référence	2016	
	Valeur de référence	126 870	
	Année cible	2018	
	Valeur cible	151 360	
	Réalisation exercice (résultat technique)	167 784	

	DOTATION INITIALE		DOTATION REVISEE		CONSOMMATION		Taux de réalisation financière (%)	
CREDITS	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 723 397 000	1 693 397 000	1 478 345 123	1 448 345 123	844 121 927	834 108 420	57,09%	57,59%

DECLINAISON DU PROGRAMME (Liste des actions)	**Action 1**: Mise en œuvre de la solidarité nationale en faveur de l'inclusion socioéconomique des PSV ; **Action 2** : Lutte contre le phénomène des Enfants de la Rue (EDR); **Action 3** : Action sociale en faveur des PSV.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	- Organisation de la 2e semaine de solidarité nationale et de l'entrepreunariat social qui a permis la sensibilisation et l'information de 535 partenaires de l'action sociale sur l'exigence de solidarité nationale vis-à-vis des PSV ; - Appuis en ressources productives à 2742 PSV en vue de la réalisation des AGR dans le cadre de la mise en œuvre du PAIRPPEV, de la décentralisation et par les partenaires publics et privés ; - L'identification de 2424 nouveaux cas d'EDR sur l'ensemble du territoire national - Resocialisation de 751 EDR ; - 162618 PSV bénéficiaires d'une assistance multiforme du CNRPH, des Communes et des UTO du Minas ; - Accompagnement psychosocial de 311 migrants retournés de Lybie ; - Le transfert effectif de la compétence en matière d'attribution des aides et secours aux nécessiteux et indigents à 216 communes - Le transfert effectif de la compétence en matière de réinsertion sociale à 04 communes.

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE	Le Programme 559 du MINAS a été exécuté dans un contexte socio-économique marqué par l'exécution du DSCE à travers la mise en route des projets structurants dont la finalité est la conduite de notre pays vers les chantiers d'une émergence à visage humain caractérisée notamment par une redistribution juste et équitable des fruits de la croissance. Le contexte a par ailleurs été marqué par l'apparition de nouvelles demandes de protection sociale liées aux répercussions sociales de la guerre contre Boko Haram, l'insécurité le long de la frontière avec la RCA, spécifiquement dans la Région de l'Est ainsi que la situation sécuritaire dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Il s'agissait dès lors de s'assurer de la mise en œuvre de toutes les actions nécessaires à la facilitation de la réinsertion socioéconomique des personnes socialement vulnérables afin de les sortir d'une situation d'assistanat dont les coûts sociaux et financiers constituent un frein à la croissance pour les transformer en véritables acteurs de développement et donc en producteurs de richesses. Par ailleurs, le contexte a été marqué par l'ancrage de la lutte contre les exclusions et la précarité dans le processus irréversible de décentralisation engagé par le gouvernement.
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'écart positif entre la cible et la réalisation en 2018 se justifie par l'amélioration du système de collecte des informations sur les actions de solidarité initiées aussi bien par le Minas que par les partenaires public et privé en faveur des Personnes Socialement Vulnérables ainsi que la prise en compte dans les résultats, des données du CNRPH qui n'avaient pas été intégrées dans les prévisions.
PERSPECTIVES POUR 2019	- Mobiliser davantage les acteurs sociaux en vue de leur contribution à la solidarité nationale ; - Assurer l'insertion et/ou réinsertion des PSV par le financement des microprojets socioéconomiques dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à l'Insertion et la Réinsertion Professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV) en partenariat avec le Fonds National de l'Emploi ; - poursuivre le processus de mise en place progressive d'une assistance publique locale ; - renforcer le rôle et de la responsabilité des communes dans la définition et l'évaluation des besoins de protection sociale des populations par l'élaboration des cartes de vulnérabilités sociales et leur prise en compte dans les Plans Communaux de Développement ; - poursuivre le transfert aux communes des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) en matière d'attribution des aides et secours aux nécessiteux et aux indigents ainsi qu'en matière de réinsertion sociale ; - Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation en vue d'améliorer l'efficacité de l'assistance publique aux Personnes PSV ; - renforcer et améliorer l'Action sociale par le biais de l'appui à la reconversion et à la valorisation des PSV ; - Poursuivre la mise en œuvre de l'opération pilote de ciblage des PSV dans 16 autres Communes en vue de disposer d'un Registre Social Unifié (RSU) - Engager le processus d'implémentation de la Responsabilité Sociétale des Entreprises dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat social (RSE) ; - Assurer l'inclusion socioéconomique des Populations Autochtones Vulnérables.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- Organisation de la 2e semaine de solidarité nationale et de l'entrepreunariat social qui a permis la sensibilisation et l'information de 535 partenaires de l'action sociale sur l'exigence de solidarité nationale vis-à-vis des PSV ; - Appuis en ressources productives à 2742 PSV en vue de la réalisation des AGR dans le cadre de la mise en œuvre du PAIRPPEV, de la décentralisation et par les partenaires publics et privés ; - L'identification de 2424 nouveaux cas d'EDR sur l'ensemble du territoire national - Resocialisation de 751 EDR ; - 162618 PSV bénéficiaires d'une assistance multiforme du CNRPH, des Communes et des UTO du Minas ; - Accompagnement psychosocial de 311 migrants retournés de Lybie ; - Le transfert effectif de la compétence en matière d'attribution des aides et secours aux nécessiteux et indigents à 216 communes - Le transfert effectif de la compétence en matière de réinsertion sociale à 04 communes.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	109.60	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 433 045 912	CP 1 403 045 912
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 290 351 088	Ecart CP 290 351 088
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 844 121 927	CP 834 108 420
TAUX DE CONSOMMATION	57,09 %	57,59 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'écart positif entre la cible et la réalisation en 2018 se justifie par l'amélioration du système de collecte des informations sur les actions de solidarité initiées aussi bien par le Minas que par les partenaires publics et privés en faveur des Personnes Socialement Vulnérables ainsi que la prise en compte dans les résultats des données du CNRPH qui n'avaient pas été intégrées dans les prévisions	
PERSPECTIVES 2019	- Mobiliser davantage les acteurs sociaux en vue de leur contribution à la solidarité nationale. - Assurer l'insertion et/ou réinsertion des PSV par le financement des microprojets socioéconomiques dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à l'Insertion et la Réinsertion Professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV) en partenariat avec le Fonds National de l'Emploi - poursuivre le processus de mise en place progressive d'une assistance publique locale - renforcer le rôle et de la responsabilité des communes dans la définition et l'évaluation des besoins de protection sociale des de leurs populations par l'élaboration des cartes de vulnérabilités sociales et leur prise en compte dans les Plans Communaux de Développement ; - poursuivre le transfert aux communes des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) en matière d'attribution des aides et secours aux nécessiteux et aux indigents ainsi qu'en matière de réinsertion sociale - Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation en vue d'améliorer l'efficacité de l'assistance publique aux Personnes PSV - renforcer et améliorer l'Action sociale par le biais de l'appui à la reconversion et à la valorisation des PSV ; - Poursuivre la mise en œuvre de l'opération pilote de ciblage des PSV dans 16 autres Communes en vue de disposer d'un Registre Social Unifié (RSU) - Engager le processus d'implémentation de la Responsabilité Sociétale des Entreprises dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat social (RSE) ; - Assurer l'inclusion socioéconomique des Populations Autochtones Vulnérables.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

.

Action 01	MISE EN OEUVRE DE LA SOLIDARITE NATIONALE EN FAVEUR DE L'INCLUSION SOCIOECONOMIQUE DES PERSONNES SOCIALEMENT VULNERABLES (PSV)

L'évolution positive de la cible est justifiée par un meilleur captage des initiatives de solidarité suite à l'opérationnalisation du contrôle de gestion et à la prise en compte dans les résultats des actions de certains acteurs qui n'avaient pas été intégrés dans les prévisions

OBJECTIF	Faciliter l'accès des Personnes Socialement Vulnérables aux ressources productives							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnes socialement vulnérables bénéficiaires des aides productives					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	-						
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	860.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	5000.0					126,63	
	Réalisation exercice (Résultat technique):	6331						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	85 000 000	85 000 000	72 099 838	72 099 838	72 099 838	72 099 838	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action a été mise en œuvre dans un contexte marqué par l'accroissement de la demande sociale en matière d'aides et secours aux indigents et nécessiteux liés notamment aux contextes d'urgence dans les régions frontalières avec la République Centrafricaine et le Nigéria et à la situation sécuritaire dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Dans ce cadre, la création du Fonds de Solidarité Nationale restant attendu, il était nécessaire d'envisager d'autres stratégies de mobilisation de ressources additionnelles en vue de la réinsertion socioéconomique des PSV.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Formation de 79 PH au montage des AGR ; - Sensibilisation et mobilisation de 50 acteurs de l'action sociale à la faveur du Salon de thé en vue du financement des projets des PSV - Renforcement des capacités de 109 acteurs de la décentralisation intervenant dans la chaine de l'assistance publique aux PSV ; - Financement de 90 projets de PSV dans le cadre du PAIRPPEV. Les bénéficiaires sont en attente d'installation ; - Octroi d'appuis en ressources productives à 6 202 PSV en vue de la réalisation des AGR.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'évolution positive de la cible est justifiée par un meilleur captage des initiatives de solidarité suite à l'opérationnalisation du contrôle de gestion et à la prise en compte dans les résultats des actions de certains acteurs qui n'avaient pas été intégrées dans les prévisions							
Perspectives 2019	- L'organisation de la 3ème semaine de solidarité nationale et de l'entrepreneuriat social - L'intensification des actions partenariales à l'instar des conventions MINAS-FNE pour l'exécution du Programme d'Appui à l'Insertion et à la Réinsertion Professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV), MINAS-FCB pour l'assistance aux enfants en situation d'extrême vulnérabilité, MINAS-MINEPAT, MINAS-MINFOF et MINAS-MINADER-MINEPIA pour la protection des droits et la réinsertion socioéconomique des Populations Autochtones Vulnérables ; - Réalisation des missions d'investigation auprès des entreprises dans le cadre de la RSE.							

Action 02 LUTTE CONTRE LE PHENOMENE DES ENFANTS DE LA RUE (EDR)

L'écart entre la cible et la réalisation tient du fait que la resocialisation des Enfants de la Rue est un processus. De ce fait, les résultats escomptés peuvent être atteints au-delà l'exercice budgétaire

OBJECTIF	Procéder à la resocialisation des EDR							
Indicateur	Intitulé:		Proportion d'EDR recensés resocialisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		50.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		75.0				84,49	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		63,37					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	77 836 000	77 836 000	65 058 492	65 058 492	48 658 800	48 658 800	74,78 %	74,78 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action 02 a été exécutée dans un contexte marqué par la prise en compte de la lutte contre le phénomène des EDR dans la relance du Programme d'Appui à l'Insertion et à la Réinsertion Professionnelle des Personnes Vulnérables (PAIRPPEV) dont l'un des projets porte sur l'insertion des EDR qui offrait un nouveau paradigme dans les activités d'identification et de retrait des EDR la situation sécuritaire dans les régions du grand Nord et de l'Est.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 2424 nouveaux cas d'EDR identifiés sur l'ensemble du territoire national ; - 1403 EDR retirés de la rue ; - 1185 EDR resocialisés.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'écart entre la cible et la réalisation tient du fait que la resocialisation des Enfants de la Rue est un processus. De ce fait, les résultats escomptés peuvent être atteints au-delà l'exercice budgétaire							
Perspectives 2019	- la poursuite des activités de resocialisation des 1021 ; - l'identification de nouveaux cas recensés ; - La resocialisation d EDR identifiés 75% d'EDR identifiés.							

Action 03 ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PSV

L'écart positif entre la cible et la réalisation en 2018 se justifie d'une part par l'amélioration du système de collecte des données se rapportant à la mise en œuvre des programmes ministériels. Ce qui permet de mieux capter les actions de solidarité initiées aussi bien par le Minas que par les partenaires publics et privés en faveur des Personnes Socialement Vulnérables. Et d'autre part, la prise en compte dans les résultats, les actions de certains partenaires qui n'avaient pas été intégrées dans les prévisions.

OBJECTIF	Apporter une assistance multiforme aux PSV							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de PSV bénéficiaires d'assistance multiforme auprès des structures du MINAS et des communes				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		273062.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		829130.0				108,88	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		899490					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 560 561 000	1 530 561 000	1 295 887 582	1 265 887 582	723 363 597	731 350 090	53,93 %	54,41 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	• L'Action 3 a été exécutée dans un contexte marqué par la mise en œuvre des transferts de 2ème génération. En effet, en dehors du transfert de la compétence en matière d'aides et de secours aux indigents et nécessiteux qui date de 2010, le décret n°2015/0010/PM du 09 janvier 2015 a transféré aux communes la compétence en matière de réinsertion sociale, spécifiquement en ce qui concerne la participation à l'entretien et à la gestion des Centres de Promotion et de Réinsertion Sociale. • La dégradation de la situation sociale des populations dans les zones d'urgence humanitaire (Est, Adamaoua, Nord et Extrême-Nord) a également constitué un point d'importance dans la mise en œuvre de cette action. • Le faible taux de réalisation financière se justifie par l'indisponibilité des informations sur l'utilisation des ressources transférées dans le cadre de décentralisation.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 162 618 PSV bénéficiaires d'une assistance multiforme parmi lesquels 311 migrants ; - Octroi des appuis en AGR et appareillages aux indigents par 216 Communes dans le cadre de la décentralisation ; - Assistance psychosocial apportée à plus de 465 722 PSV par les CESO et SAS ; - Transfert de ressources destinées à la réinsertion sociale à 04 Communes.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'écart positif entre la cible et la réalisation en 2018 se justifie d'une part par l'amélioration du système de collecte des données se rapportant à la mise en œuvre des programmes ministériels. Ce qui permet de mieux capter les actions de solidarité initiées aussi bien par le Minas que par les partenaires publics et privés en faveur des Personnes Socialement Vulnérables. Et d'autre part, la prise en compte dans les résultats, les actions de certains partenaires qui n'avaient pas été intégrées dans les prévisions.							
Perspectives 2019	- Le transfert effectif des compétences aux Communes en matière de réinsertion sociale ; - L'appui à l'éducation et à la reconversion des PSV ; - Validation et mise en œuvre d'un plan de contingence sectoriel et d'un mécanisme de prise en charge des PSV en situation d'urgence.							

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 570

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES

Responsable du programme

ABOUTOU ROSALIE LOUISE

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Programme 570 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Affaires Sociales

Responsables : Mme ABOUTOU Rosalie Louise**,** Secrétaire Général

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINAS		
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du MINAS	
	Unité de mesure	%	
	Valeur de référence: Année de référence:	90.0 2016	
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2018	
ACTIONS DU PROGRAMME			
DOTATIONS INITIALES	AE 3 048 906 000		CP 3 048 906 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ABOUTOU ROSALIE LOUISE,		

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Au cours de l'exercice 2018, le programme 570 a été exécuté dans un contexte marqué par :

- La réalisation des actions concourant à l'efficacité et au rendement des services sociaux en direction des couches vulnérables, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie de ces dernières ;
- La mise en place d'un dispositif de suivi et de remontée des informations sur la mise en œuvre des programmes ;
- Le renforcement de l'éthique, de la discipline et de la célérité dans la gestion des problèmes sociaux.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINAS		**Taux de réalisation technique:** 100%
INDICATEUR	**Intitulé :**	Taux de réalisations des activités budgétisées au sein du ministère	
	Unité de mesure :	%	
	Année de référence	2016	
	Valeur de référence	98,97%	
	Année cible	2018	

	Valeur cible		100%					
	Réalisation exercice (résultat technique)		100%					
CREDITS	**DOTATION INITIALE**		**DOTATION REVISEE**		**CONSOMMATION**		**Taux de réalisation financière (%)**	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 048 906 000	3 048 906 000	3 617 172 735	3 617 172 735	2 903 225 625	2 893 046 181	80,26%	79,98%

DECLINAISON DU PROGRAMME (Liste des actions)	**Action 1:**Coordination et Suivi des Activités des Services **Action 2:**Etudes stratégiques et planification au MINAS **Action 3:**Gestion financière et budgétaire **Action 4:**Développement du système d'information du Ministère **Action 5:** Amélioration du cadre de travail **Action 6 :** Contrôle et Audit Interne
ACTIVITES MAJEURES REALISEES	- Formation de 55 personnels en conception et mise en œuvre d'un plan de formation, Comptabilité matière, Elaboration et exécution du budget, Elaboration, gestion et suivi des projets, Gestion prévisionnelle des emplois et compétences ; - Réhabilitation et équipement de 30 structures des services centraux et déconcentrés ; - Conception et développement d'un nouveau site web du MINAS ; - Production de 04 Bulletins trimestriels d'Information Statistiques Sociales (BISS) ; - Réalisation d'une mission de renforcement des capacités de 284 acteurs du terrain sur les techniques de suivi de la mise en œuvre des programmes et la méthodologie d'élaboration des rapports d'activités dans le contexte du budget programme ; - Participation du Cameroun aux travaux de la 57e Session de la Commission du Développement Social des Nations Unies ; - Elaboration d'un projet de circulaire portant instructions relatives au respect des normes de fonctionnement, de suivi, d'évaluation et de contrôle des OSP.
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE	Au cours de l'exercice 2018, le programme 570 a été exécuté dans un contexte marqué par : - La réalisation des actions concourant à l'amélioration des conditions de travail notamment le renforcement des capacités des personnels, la réhabilitation et l'équipement de certaines structures ; - La mise en place d'un dispositif de suivi et de remontée des informations sur la mise en œuvre des programmes ; - Le renforcement de l'éthique, de la discipline et de la célérité dans la gestion des problèmes sociaux.
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La réalisation des 40 activités budgétisées pour le compte de l'exercice budgétaire 2018 ont été amorcées au courant de l'année. Le taux de consommation budgétaire global de 72,70% se justifie par la non exécution de certaines tâches du fait de la situation sécuritaire dans certaines zones du pays, des difficultés dans certaines procédures d'attributions des marchés, et des Contraintes liées à l'attribution des quotas trimestriels.

PERSPECTIVES POUR 2019	- La poursuite de la mise en œuvre des dispositions la circulaire n°003/PM du 06 juillet 2015 relative au contrôle de gestion dans le cadre de l'élaboration de l'exécution du budget de l'Etat ; - Le renforcement des capacités des acteurs de terrain sur la maturation des projets; - La poursuite de la mise en place du système d'information statistique dans le secteur des affaires sociales ; - L'activation du partenariat social pourrait induire des ressources additionnelles ; - L'amélioration de la communication institutionnelle.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- Formation de 55 personnels en conception et mise en œuvre d'un plan de formation, Comptabilité matière, Elaboration et exécution du budget, Elaboration, gestion et suivi des projets, Gestion prévisionnelle des emplois et compétences ; - Réhabilitation et équipement de 30 structures des services centraux et déconcentrés ; - Conception et développement d'un nouveau site web du MINAS ; - Production de 04 Bulletins trimestriels d'Information Statistiques Sociales (BISS) ; - Réalisation d'une mission de renforcement des capacités de 284 acteurs du terrain sur les techniques de suivi de la mise en œuvre des programmes et la méthodologie d'élaboration des rapports d'activités dans le contexte du budget programme ; - Participation du Cameroun aux travaux de la 57e Session de la Commission du Développement Social des Nations Unies ; - Elaboration d'un projet de circulaire portant instructions relatives au respect des normes de fonctionnement, de suivi, d'évaluation et de contrôle des OSP.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 441 584 454	CP 3 441 584 454
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -392 678 454	Ecart CP -392 678 454
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 903 225 625	CP 2 893 046 181
TAUX DE CONSOMMATION	80,26 %	79,98 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	La réalisation des 40 activités budgétisées pour le compte de l'exercice budgétaire 2018 ont été amorcées au courant de l'année. Le taux de consommation budgétaire global de 72,70% se justifie par la non exécution de certaines tâches du fait de la situation sécuritaire dans certaines zones du pays, des difficultés dans certaines procédures d'attributions des marchés, et des Contraintes liées à l'attribution des quotas trimestriels.	
PERSPECTIVES 2019	- La poursuite de la mise en œuvre des dispositions la circulaire n°003/PM du 06 juillet 2015 relative au contrôle de gestion dans le cadre de l'élaboration de l'exécution du budget de l'Etat ; - Le renforcement des capacités des acteurs de terrain sur la maturation des projets ; - La poursuite de la mise en place du système d'information statistique dans le secteur des affaires sociales ; - L'activation du partenariat social pourrait induire des ressources additionnelles ; - L'amélioration de la communication institutionnelle.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

.

Action 01 SUPERVISION, COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

La cible pour 2018 s'est essentiellement focalisée sur le nombre de réunions de coordination organisées au niveau central et régional. Par contre, les rapports d'activités 2018 des DRAS font état de 33 missions d'évaluation effectuées pour le compte de l'activité 2 (tâches 7 à 16) de cette action.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du ministère							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités (réunions) de coordination et de suivi évaluation				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		72.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		72.0				154,16	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		111					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 394 209 000	2 394 209 000	2 791 894 840	2 791 894 840	2 365 417 971	2 365 417 971	79,71 %	79,71 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de la mise en œuvre de cette action a été marqué par une amélioration de la communication institutionnelle, et une systématisation des activités de coordination notamment les réunions de coordination calée sur une périodicité hebdomadaire au niveau central et trimestrielle au niveau régional, et les missions de suivi-évaluation.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Organisation de 44 réunions de coordination des services centraux ; - Organisation de 23 réunions de coordination au niveau régional ; - Tenue de 07 Sessions de dialogue de gestion ; - Organisation de 04 réunions d'évaluation de la FDR 2017 ; - Réalisation de 33 missions de suivi et évaluation des activités des institutions d'encadrement des PSV ; - Réalisation d'une mission de renforcement des capacités de 284 acteurs du terrain sur les techniques de suivi de la mise en œuvre des programmes et la méthodologie d'élaboration des rapports d'activités dans le contexte du budget programme.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La cible pour 2018 s'est essentiellement focalisée sur le nombre de réunions de coordination organisées au niveau central et régional. Par contre, les rapports d'activités 2018 des DRAS font état de 33 missions d'évaluation effectuées pour le compte de l'activité 2 (tâches 7 à 16) de cette action.							
Perspectives 2019	L'Amélioration de la Gestion et la Gouvernance Sociales, à travers la coordination et le suivi des activités des services va se poursuivre en 2019 avec un accent sur : - La communication et relation publique ; - La poursuite de l'opérationnalisation du contrôle de gestion ; - La gestion des ressources documentaires.							

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINAS

Les trois documents de planification ont été élaborés (Rapport d'évaluation de la chaine des résultats, Document de revue des programmes et CDMT 2019-2021).

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINAS							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents de planification et de programmation produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		3.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	56 000 000	56 000 000	42 425 529	42 425 529	42 425 529	42 425 529	99,82 %	99,82 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contexte marqué par la mise en œuvredes dispositions de la Circulaire n°001/CAB/PRC du 20 juin 2018 relative à la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice 2019							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration du Document de revue des programmes, du rapport d'évaluation de la chaine des résultats et du CDMT 2019-2021.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les trois documents de planification ont été élaborés (Rapport d'évaluation de la chaine des résultats, Document de revue des programmes et CDMT 2019-2021).							
Perspectives 2019	- Elaborer un plan de redynamisation de la coopération ; - Redynamiser la chaîne PPBS du MINAS ; - Mettre en œuvre des instructions du PM/CG contenues dans le Décret n°2018/4992 du 21 juin 2018.							

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

Les 03 documents budgétaires (PPA, PTA, RAP) ont été élaborés.

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution physico financière des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents budgétaires produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		3.0				100	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	64 250 000	64 250 000	55 223 098	55 223 098	55 223 098	55 223 098	99,95 %	99,95 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a fortement été marquée par la mise en application des dispositions de la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Elaboration/actualisation de 03 documents budgétaires (RAP, PPA, PTA)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les 03 documents budgétaires (PPA, PTA, RAP) ont été élaborés.							
Perspectives 2019	L'amélioration de la gestion financière et budgétaire va se poursuivre avec un plaidoyer pour réduire à la dimension marginale, le financement des activités non budgétisées et améliorer le taux d'exécution du budget d'investissement.							

Action 04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DU MINISTERE

La production des 04 BISS planifiée a contribué à rehausser le taux de réalisation technique.

OBJECTIF	Optimiser les échanges d'informations entre différentes structures du ministère							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du système d'information				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		18.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		75.0				108,6	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		81,5					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	24 500 000	24 500 000	38 663 903	38 663 903	36 663 903	36 663 903	94,74 %	94,74 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Pour 2018 il a été question de la poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur du MINAS (conception et le développement d'un nouveau site web), de l'équipement des structures en matériels informatique, et de la mise en place d'un système d'information statistique (élaboration des fiches de collecte des données, collecte des données dans les CESO, production du BISS…).							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Conception et développement d'un nouveau site web du MINAS ; - Tenue de 04 sessions de suivi de l'opération d'administration du site web du MINAS ; - Equipement des structures des services centraux (18 ordinateurs, 06 imprimantes, 10 logiciels de bureautique, 14 systèmes d'exploitation, 16 multiprises, 34 antivirus) ; - Equipement des 04 structures déconcentrées en matériels informatiques ; - Production de 04 Bulletins trimestriels d'Information Statistiques Sociales (BISS) ; - Renforcement des capacités des 79 acteurs de terrain sur le remplissage des fiches de collecte des données sur la prise en charge des PSV.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La production des 04 BISS planifiée a contribué à rehausser le taux de réalisation technique.							
Perspectives 2019	Il est envisagé pour 2019 : - La mise en ligne du nouveau site web ; - la formation de nouveaux webmasters ; - l'entretien du réseau informatique ; - la production de 04 BISS.							

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

55 personnels des services centraux ont bénéficié de renforcement de capacités, ce qui est au delà des prévisions (50). Par ailleurs, 30 structures ont étés réhabilitées et/ou équipées.

OBJECTIF	Accroître qualitativement et quantitativement les ressources humaines		
Indicateur	Intitulé:	Nombre de personnels formés ou recyclés	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	-	
	Année de référence:	2016	
	Valeur de référence:	37.0	
	Année cible:	2018	
	Valeur Cible	100.0	90
	Réalisation exercice (Résultat technique):	90	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de structures équipés/réhabilitées/construites	TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE
	Unité de mesure	-	
	Année de référence:	2016	
	Valeur de référence:	27.0	
	Année cible:	2018	
	Valeur Cible	5.0	60
	Réalisation exercice (Résultat technique):	60	

CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	408 447 000	408 447 000	426 592 087	426 592 087	347 880 127	338 000 683	81,53 %	79,22 %

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte de mise en œuvre de cette action a été marqué par la volonté du Chef de département d'améliorer le rendement des services du MINAS et de promouvoir la solidarité au sein du ministère.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Formation de 90personnels en conception et mise en œuvre d'un plan de formation, Comptabilité matière, Elaboration et exécution du budget, Elaboration, gestion et suivi des projets, Gestion prévisionnelle des emplois et compétences ; - Réhabilitation de 13 structures ; - Equipement de 23 structures ; - Assistance multiforme apportée à 48 personnels en difficultés.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	90 personnels des services centraux ont bénéficié de renforcement de capacités, et 30 structures ont étés réhabilitées et/ou équipées.
Perspectives 2019	L'amélioration du cadre de travail va se poursuivre avec : - l'amélioration de l'offre de service ; - l'assistance au personnel en difficultés ; - la mise à jour du fichier du personnel et la production des actes de carrière ; - l'entretien des édifices ; - la réhabilitation et l'équipement des services.

Action 06 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

Le renforcement de la lutte contre la corruption au MINAS s'est fait à travers la réalisation des missions d'investigation sur les actes de corruption dans les structures d'encadrement des cibles du MINAS.

S'agissant de l'audit de fonctionnement des ressources humaines au MINAS, il a été question de procéder au renforcement des capacités sur le suivi des IRR, à la réalisation de 56 missions de contrôle/audit interne, et à la l'élaboration d'un projet de circulaire portant instructions relatives au respect des normes de fonctionnement, de suivi, d'évaluation et de contrôle des OSP.

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de missions de contrôle et de sessions de formation réalisées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		37.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		40.0				116,6	
	Réalisation exercice (Résultat technique):		56					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	101 500 000	101 500 000	86 784 997	86 784 997	55 614 997	55 614 997	64,07 %	64,07 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les activités de lutte contre la corruption et d'audit de fonctionnement des services au MINAS sont encadrées par la l'arrêté n°008/A/MINAS/SG/CJ du 27 septembre 2001 portant création de la Cellule de Lutte contre la Corruption au MINAS et le décret n°2005/160 du 25 Mai 2005 portant organisation du MINAS qui confèrent à l'Inspection Générale la charge du suivi de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption au sein du ministère et du contrôle interne et de l'évaluation du fonctionnement des services.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Réalisation de 56 missions de contrôle et audit interne par l'Inspection Générale, la CLCC et les BRCAS ; - Organisation d'une session renforcement des capacités des UTO et OSP de la région de l'Extrême-Nord sur le suivi des IRR; - l'élaboration d'un projet de circulaire portant instructions relatives au respect des normes de fonctionnement, de suivi, d'évaluation et de contrôle des OSP.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le renforcement de la lutte contre la corruption au MINAS s'est fait à travers la réalisation des missions d'investigation sur les actes de corruption dans les structures d'encadrement des cibles du MINAS. S'agissant de l'audit de fonctionnement des ressources humaines au MINAS, il a été question de procéder au renforcement des capacités sur le suivi des IRR, à la réalisation de 56 missions de contrôle/audit interne, et à la l'élaboration d'un projet de circulaire portant instructions relatives au respect des normes de fonctionnement, de suivi, d'évaluation et de contrôle des OSP.							
Perspectives 2019	Améliorer la Gestion et la Gouvernance Sociales, à travers le contrôle et l'audit interne							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2018 du Ministère des Affaires Sociales permet d'une part d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du département ministériel qui est de **promouvoir l'inclusion sociale des Personnes Socialement Vulnérables**, et d'autre part, d'entrevoir des perspectives à court et moyen terme au regard des leçons apprises.

De manière générale, l'exercice 2018 s'est exécuté dans un contexte marqué d'une part, par la poursuite de la mise en œuvre de la politique sociale du Chef de l'Etat orientée vers la réalisation des objectifs de développement économique, social et culturel fixés dans le document de Vision du Développement du Cameroun à l'horizon 2035, opérationnalisée par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) pour la période 2010-2020, et d'autre part, par la mobilisation du gouvernement dans la prise en charge des migrants revenus de Lybie et la poursuite de la gestion des répercussions sociales liées à la guerre contre Boko Haram, ainsi que l'insécurité le long de la frontière avec la RCA.

Par ailleurs, cet exercice aura permis au Ministère des Affaires Sociales d'apporter des solutions plurielles à la demande diversifiée et sans cesse croissante d'assistance et d'intégration socioéconomique des Personnes Socialement Vulnérables, à l'effet d'assurer leur participation aux chantiers de l'émergence du Cameroun à l'horizon 2035. En outre, ce département ministériel a conduit avec satisfaction les opérations bénéficiant d'une allocation budgétaire au cours de l'année de référence, orientées notamment vers l'amélioration des conditions de vie des populations.

Malgré les résultats engrangés et afin d'améliorer la lisibilité ainsi que la performance des interventions envisagées, il y aurait lieu de revisiter le contenu des programmes et actions ministérielles à l'effet d'affiner les indicateurs qui sont définis en vue de leur renseignement.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique d'atteindre les objectifs du DSCE en ce qui concerne le sous-secteur « Affaires Sociales », le Ministère des Affaires Sociales s'est fixé comme objectif stratégique de « promouvoir l'inclusion sociale des Personnes Socialement Vulnérables».

A cet égard et en fonction des missions qui lui étaient assignées conformément au décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, le Ministère des Affaires Sociales a développé trois programmes déclinés successivement en actions, activités et tâches. Il s'agit précisément des programmes « Protection Sociale des Personnes Socialement Vulnérables », « Solidarité Nationale et Justice Sociale », et « Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Affaires Sociales ».

L'appréciation de la performance globale du département se fera à l'aune du rendement obtenu au sein de chacun des programmes en question.

1- Protection Sociale des Personnes Socialement Vulnérables

Les actions menées en matière de Protection sociale et prévention des déficiences, de l'inadaptation sociale, des risques et fléaux sociaux ont notamment porté sur :

· la poursuite de la construction du CRPH de Maroua ;
· l'exécution du Plan stratégique de modernisation de l'ICE de Bétamba ;
· la mise en œuvre du Plan sectoriel de lutte contre le VIH/SIDA ;
· la production des outils de communication sur les activités du MINAS en faveur des PSV ;
· la poursuite de la prise en charge holistique des PSV dans les institutions spécialisées du MINAS ;
· la poursuite de la prise en charge des PSV par les œuvres sociales privées sur toute l'étendue du territoire (sécurisation, alimentation, habillement, scolarisation) ;
· la tenue des sessions 2018 du CISPAV ;
· la tenue de la 20e Session du Parlement des enfants, avec 180 DJ;
· la célébration de la 28e édition de la Journée de l'Enfant Africain au niveau central et dans les 10 Régions ;
· Célébration de la 27e édition de la Journée Internationale des Personnes Handicapées sur l'ensemble du territoire ;
· Célébration de la 28e édition de la Journée Internationale des Personnes Agées ;
Célébration au Cameroun de la 11e édition de la Journée Internationale des Populations autochtone.

2- Solidarité nationale et justice Sociale

Dans le cadre de ce programme, 1403 Enfants De la Rue (EDR) ont été identifiés sur l'ensemble du territoire national et 751 EDR resocialisés (142 retournés en famille, 23 placés en Institution, 19 retournés dans le système scolaire normal, 40 bénéficiaires d'une formation professionnelles, 74 insérés/réinsérées, 373 bénéficiaires d'un suivi en vue de leur insertion/réinsertion).
Par ailleurs, 167 784 Personnes Socialement Vulnérables (PSV) ont été socialement et/ou économiquement insérés/réinsérés, soit un taux de progression de 109,60% par rapport à la valeur-cible initialement fixée à 151 360.
Néanmoins, compte tenu de l'insuffisance des ressources budgétaires en rapport avec la demande de solidarité nationale en faveur des PSV qui est estimée à environ 20 milliards de Francs CFA par an, et en attendant l'aboutissement attendu du projet de création du Fonds de Solidarité Nationale, il est nécessaire de diversifier les stratégies de partenariat en vue de mobiliser des ressources additionnelles permettant d'atteindre la performance escomptée du Programme.

Il est également à noter:

Ø l'organisation de la 2ème semaine de la Solidarité Nationale et de l'entreprenariat social ;
Ø l'appui en ressources productives à 2742 PSV en vue de la réalisation des AGR dans le cadre de la mise en œuvre du PAIRPPEV, de la décentralisation et par les partenaires publics et privés ;
Ø le renforcement des capacités de 100 OSP en matière de protection des enfants en détresse

notamment en ce qui concerne les normes et standard ;

Ø la mise en place du réseau national des OSP ;

Ø la sélection 90 projets de Personnes Socialement Vulnérables dans le cadre du PAIRPPEV, soit 26 projets en faveur des Enfants de la Rue pour un montant de 6 936 826 FCFA et 64 projets de personnes handicapées évalués à 52 662 283 FCA ;

Ø l'assistance multiforme à 162 618 PSV dans les unités opérationnelles et des organismes sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales (Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER) ;

Ø les transferts des compétences aux communes en matière d'attribution des aides et secours aux indigents et nécessiteux et de la réinsertion sociale. Lesdits transferts ont été accompagnés des ressources y relatives.

3- Gouvernance et appui institutionnel dans le Sous-Secteur Affaires Sociales

Les tâches réalisées dans ce chapitre ont permis le renforcement du cadre institutionnel ainsi que des ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation des missions assignées aux structures chargées de la mise en œuvre des programmes opérationnels. Les principaux résultats enregistrés sont les suivants :

· la réalisation de 111 activités de coordination et de suivi-évaluation (67 réunions de coordination, 07 sessions de dialogue de gestion, 04 réunions d'évaluation de la mise en œuvre de la FDR, 33 missions de suivi/évaluation) ;

· la production de 03 documents de planification (Rapport d'évaluation de la chaine des résultats, Document de Revue des programmes et CDMT 2019-2021) ;

· la production de 03 documents budgétaire (RAP 2017, PPA 2019et PTA 2019) ;

· la production de 04 Bulletins d'Information Statistiques Sociales (BISS) ;

· la construction/réhabilitation et l'équipement de 30 structures du MINAS ;

· le renforcement des capacités de 55 personnels ;

· la poursuite de la mise en œuvre des Conventions de partenariat avec MINFOF, UNICEF, Fondation Chantal BIYA, les perles de FRAVY'S, Lion's Quest, AIAS DI Afragola, WWF, LA SOCIALE… ;

· la participation du Cameroun à la 58e Session de la CDS des Nations Unies ;

· la contribution technique à l'élaboration de certains cadres de coopération bilatéraux ;

· la signature et la régularisation de 564 Actes de carrière ;

· la réalisation de 56 missions inhérentes à la lutte contre la corruption, au contrôle interne et à l'audit de fonctionnement.

3.2. LEÇONS APPRISES

Sans un pilotage cohérent et efficace des programmes à l'intérieur d'un chapitre, l'efficacité du budget programme risque ne pas être perceptible. La mise en œuvre performante des programmes requiert par conséquent un pilotage et une coordination qui le soient tout autant. Comme leçons apprises de cet exercice au cours de l'année 2018, on peut relever que :

- l'appropriation et la compréhension par tous les intervenants des mécanismes et outils du budget programme constituent un atout indéniable dans l'opérationnalisation effective des actions menées dans le cadre du programme ;
- la qualité des indicateurs et leur adaptation au contexte et au secteur concerné retentissent sur le niveau et la qualité des résultats ;
- une meilleure formulation des indicateurs permet de mieux renseigner sur les performances réalisées, tandis que le contraire oblige à s'écarter de la réalité exprimée par les activités menées au sein d'une action précise, d'où la nécessité d'un accompagnement dans la formulation des indicateurs ;
- les données permettant de renseigner les indicateurs nécessitent la mise en place d'un système d'informations performant ;
- la prise en compte des informations inhérentes à la mise en œuvre des programmes par les structures sous tutelle du département ministériel, est une exigence pour un meilleur renseignement des indicateurs de performance des programmes et/ou d'actions.

3.3. PERSPECTIVES 2019

Dans le but d'améliorer les performances du MINAS, quelques considérations méritent d'être adressées, notamment :

- l'implication plus accrue de tous les acteurs de la chaîne de responsabilité dans la mise en œuvre des programmes ;
- la clarification des rôles des différents acteurs intervenant dans la chaine d'exécution du programme ;
- la mise en place d'un système de collecte des données statistiques permettant de mieux renseigner les indicateurs ;
- la remontée systématique des données administratives par les responsables des services déconcentrés suivant la périodicité donnée ;
- la capitalisation des actions/résultats et le captage des ressources en provenance des différentes conventions de partenariat ;
- la mise en place d'un système de collecte et de centralisation de données sur les actions menées au profit des Personnes Socialement Vulnérables, en vue de la capitalisation et la mutualisation des ressources ;
- la poursuite de la formation des personnels sur divers modules relatifs aux missions du département ministériel ;
- l'intensification des missions d'audit au niveau des institutions spécialisées, des structures

déconcentrées et dans les services centraux.

Par ailleurs, il est impératif de renforcer la coordination des interventions menées grâce au transfert des ressources et compétences aux CTD dans le cadre de la décentralisation, en vue d'une meilleure reddition des comptes en rapport avec le RAP./-